

DÉFENSE DU FRANÇAIS

BULLETIN ÉDITÉ PAR LA SECTION SUISSE DE L'UNION DE LA PRESSE FRANCOPHONE

20, avenue du Temple, 1012 Lausanne

Paraît douze fois par an

N° 497

Prix de l'abonnement : 40 francs (26 euros). Compte de chèques postaux : Lausanne 10-3056-2. Février 2008

« Il importe cependant à la santé du français qu'on use d'un mot, surtout d'un mot savant, que si on est bien sûr de son vrai sens. Car la propriété des mots est une des conditions essentielles de la clarté et de l'intelligibilité d'une langue, qualités qu'on s'est plu longtemps à reconnaître à la nôtre. »

(René Georjin)

Mater, mâter

« Les officiers cherchaient à cacher aux généraux ces rébellions qu'ils n'avaient pu mâter » (*sic*).

Cette phrase, relevée dans une revue française, prouve que la confusion entre les deux verbes *mater* et *mâter* n'est pas rare.

Mâter (avec circonflexe) est un terme de marine : doter un navire d'un mât ou de mâts ; établir la voilure.

Mater (sans circonflexe) : vaincre, dresser, dompter, réprimer (une émeute) ; mortifier, humilier. « *Ces gens-là ont une certaine fierté dans l'esprit qu'il est bon de mater un peu* » (Voltaire).

Autres sens : faire mat, aux échecs ; argot : épier, surveiller, observer avec concupiscence, zieuter, reluquer.

(Défense du français, n° 497, février 2008)

Pragmatique

« Entre pragmatiques qui veulent la paix, on peut se comprendre » a déclaré un ministre étranger.

Pragmatique est un adjectif et ne peut être employé comme substantif. Il signifie : qui est fondé sur l'action, la pratique et cautionné par l'efficacité (politique pragmatique) ; qui s'inspire des principes de l'esprit du pragmatisme (personne pragmatique).

Ce terme, utilisé surabondamment par les médias, est néanmoins parfaitement correct. Mais rien n'empêche de parler aussi d'une personne *efficace, habile, experte, expérimentée, pratique, avertie, compétente, d'esprit positif, rompue aux négociations*, etc.

Le substantif féminin *pragmatique* est un terme de linguistique.

(Défense du français, n° 497, février 2008)

« Rescue »

Il a été abondamment question, dans la presse, de l'affaire de l'Arche de Zoé, association prétendument humanitaire déguisée en « *Children Rescue* ».

Débarrassé dans son déguisement anglais, ce terme peut présenter une apparence française :

Rescue : aide, secours, sauvetage, délivrance ; *to rescue* : sauver, secourir ; *to the rescue* : à la rescousse ; *rescuer* : sauveteur.

Nul besoin, par conséquent, d'appeler le lexique anglais à la rescousse.

(Défense du français, n° 497, février 2008)

« Trader »

Les spéculations hasardeuses d'un employé de la Société générale ont suscité une floraison luxuriante de ce terme anglais signifiant « commerçant, marchand, négociant ». Dans le langage de la Bourse, le *trader* est un opérateur sur les marchés à terme négociant les achats et ventes de titres en vue de dégager un profit à court terme. Selon l'*US Stock Exchange* : contrepartiste. En réalité, *spéculateur*.

Il faut distinguer le *courtier*, qui agit au nom de ses clients, du *trader*, qui agit pour le compte de son établissement.

(Défense du français, n° 497, février 2008)

Transcender

Du latin *transcendere*, ce verbe signifie proprement « monter en passant au-delà ». Dans le langage philosophique, prend le sens de « dépasser absolument, être sans pareil ni analogue (1903, Bergson), dépasser le domaine de la connaissance rationnelle, dépasser les possibilités de l'entendement ».

Par extension : être supérieur à quelqu'un ou à quelque chose, exceller en son genre. *Dépasser, surpasser, sublimer*.

Passé à la forme pronominale, *transcender* apporte sa petite touche d'érudition au vocabulaire du sport : « L'équipe a su se transcender pour arracher sa qualification in extremis. »

(Défense du français, n° 497, février 2008)

Zizanie

« Les sangliers prolifèrent, semant la zizanie sur les routes » relate un quotidien régional français.

Le mot *zizanie* fut employé d'abord dans la langue biblique pour « mauvaise herbe, ivraie ». La locution métaphorique *semmer la zizanie* est apparue au XVI^e siècle. Elle exprime la discorde, la mésintelligence, les disputes et les désaccords que l'on fait naître chez des gens unis. « *Il y a quelque apparence qu'une certaine personne [...] a semé encore ce petit grain de zizanie* » (Voltaire).

Semmer la zizanie ne signifie donc pas, comme dans la phrase ci-dessus, semer le trouble, le désordre, la pagaille.

Comme quoi, une confusion de sens peut provoquer, par la faute d'un rédacteur, plus de trouble qu'une horde d'innocents suidés traversant la chaussée.

(Défense du français, n° 497, février 2008)